

Communiqué relatif à l'inscription des étudiants au titre de l'année universitaire 2018/2019

Le doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax informe tous les étudiants nouvellement orientés à la faculté ainsi que les anciens étudiants de la faculté que le paiement des frais d'inscription se fait obligatoirement et exclusivement à travers le site web unifié www.inscription.tn.

Délais de paiement des frais d'inscription :

- Le paiement à distance des frais d'inscription pour les nouveaux étudiants, les anciens étudiants, ainsi que les étudiants inscrits pour les examens se fait durant la période allant du 20 août jusqu'au 12 septembre 2018.
- Le paiement à distance des frais d'inscription pour les nouveaux étudiants admis en 1^{ère} année mastère se fait durant la période allant du 01 septembre jusqu'au 07 septembre 2018.

Le montant des frais d'inscription :

- *Pour les étudiants en licence :*
 - La première tranche s'élève à 33 dinars détaillés comme suit : 25 dinars frais d'inscription + 5 dinars frais d'adhésion à la caisse nationale de sécurité sociale + 2 dinars frais de poste + 1dinar frais d'adhésion à la coopérative d'accidents scolaires et universitaires.
 - La deuxième tranche s'élève à 25 dinars.
- *Pour les étudiants en master :*
 - La première tranche s'élève à 63 dinars détaillés comme suit : 55 dinars frais d'inscription+ 5 dinars frais d'adhésion à la caisse nationale de sécurité sociale + 2 dinars frais de poste + 1dinar frais d'adhésion à la coopérative d'accidents scolaires et universitaires.
 - La deuxième tranche s'élève à 55 dinars.

- *Pour les étudiants inscrits uniquement aux examens* : une seule tranche qui s'élève à 78 dinars.

Remarque : *L'étudiant peut choisir de payer les deux tranches en même temps. Dans ce cas, les frais d'inscription s'élèvent à la somme des frais d'inscription de la première et la deuxième tranche.*

Dépôt du dossier d'inscription :

- Délai de finalisation du dossier d'inscription : du 12 au 29 septembre 2018
- L'inscription aux premières années pour les nouveaux étudiants orientés à la faculté se fait par ordre alphabétique selon le nom de famille de l'étudiant et se déroule comme suit :
 - Le 12/09/2018 : de la lettre A à la lettre D
 - Le 13/09/2018 : de la lettre E à la lettre H
 - Le 14/09/2018 : de la lettre I à la lettre M
 - Le 15/09/2018 : de la lettre N à la lettre Z
- Délai de dépôt du dossier d'inscription uniquement pour le passage des examens : du 24 au 28 septembre 2018.

Pièces nécessaires pour compléter le dossier d'inscription

- *Pour les nouveaux étudiants* :
Reçu de paiement des frais d'inscription, 4 photos, 1 copie de la carte d'identité nationale, copie du bulletin de notes du baccalauréat, certificat médical délivré d'un centre de santé de base.
- *Pour les anciens étudiants appartenant à la faculté* :
Reçu de paiement des frais d'inscription, 2 photos, 1 copie de la carte d'identité nationale.
- *Pour les anciens étudiants venant d'autres institutions universitaires* :
Reçu de paiement des frais d'inscription, 4 photos, 1 copie de la carte d'identité nationale, attestation de départ de l'ancienne institution universitaire, copies conformes des relevés de notes des années universitaires précédentes.

Examen médical universitaire :

- *Pour les nouveaux étudiants :*

Les nouveaux étudiants doivent faire un examen médical universitaire au sein du centre de santé de base le plus proche de leur domicile.

Les nouveaux étudiants orientés à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax doivent présenter le reçu de dépôt du dossier médical auprès de l'équipe de santé de la faculté pour qu'ils puissent recevoir l'attestation d'inscription ainsi que la carte d'étudiant.

Les nouveaux étudiants concernés par les visites médicales doivent contacter l'équipe de santé de la faculté, achever cette étape et présenter auprès de l'administration de la faculté ce qui le prouve pour qu'ils puissent recevoir leur attestation d'inscription ainsi la carte d'étudiant.

- *Pour les anciens étudiants :*

Les anciens étudiants peuvent bénéficier d'un examen médical, s'ils le souhaitent.

Démarrage des enseignements : mercredi, 12 septembre 2018

Le doyen

Ahmed Haj Kacem